

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1100

Artikel: Je me réjouis de cette appartenance
Autor: Bichsel, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je me réjouis de cette appartenance

Nous publions ci-dessous l'intervention de l'écrivain alémanique Peter Bichsel lors de la récente conférence de presse du comité en faveur de l'EEE, constitué par la gauche politique et syndicale (traduction DP à partir du texte allemand paru dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 7 octobre 1992).

Nous n'échapperons pas à une décision émotionnelle. Et pourtant nous sommes singulièrement dépourvus d'émotions. Nous, les Alémaniques, constatons soudain que nous n'avons pas d'amis en Europe. Les Romands et les Tessinois ont de bons rapports avec leurs voisins européens. Nous, nous n'aimons pas les Allemands. Nous préférierions ne pas avoir à décider, repousser notre décision. Nous avons tous parlé de l'Europe, dans l'idée qu'elle n'existe pas encore, qu'elle n'est pas réalisable, qu'elle ne nous concerne pas. Cela me rappelle ces politiciens allemands qui à chaque occasion évoquaient la réunification et l'appelaient de leurs vœux, avec la ferme conviction qu'elle n'interviendrait jamais. Soudain elle est là sans qu'on ait besoin de la faire, ne reste plus qu'à en surmonter les difficultés.

Je me demande si un seul ministère occidental de la défense avait préparé le scénario de la chute de l'Union soviétique avant qu'elle n'advienne.

Rien de naturel

Le fait que nous ayons à débattre du traité sur l'EEE n'a rien d'un phénomène naturel. La Communauté européenne existe, l'EEE existe. Et de plus personne ne nous impose quoi que ce soit, nous pouvons décider librement, si nous le voulons nous pouvons décider librement de manière erronée. Certes nous sommes en retard, nous le savons tous, et nous savons soudain tout ce que cette Europe a de mauvais.

Cela ne nous distingue absolument pas des citoyens de n'importe quel autre pays de la Communauté, car s'il y a un point sur lequel nous ne sommes pas en retard, c'est le rapport émotionnel à l'Europe. Les Suisses n'ont pas le sentiment d'être Européens (ils ne se réjouissent pas plus de la médaille d'or d'un Français que de celle d'un Américain du sud — et il en est bien ainsi). Il n'y a pas d'Européens en Europe, pas plus qu'il n'y a d'Américains sur le continent du même nom. Géographique-

ment on nous désigne comme Européens, mais nous ne nous sentons pas tels. Les Français, les Norvégiens non plus. Personne. L'Europe ne sera pas une patrie. Désolé, mais cela me réjouit.

Nous n'aurons pas à échanger un patriotisme contre un autre.

On se plaint que le traité sur l'EEE ne parle que d'économie. Or cela me convient tout à fait. Pour le surplus, j'aimerais avoir encore du temps même si je suis sûr que nous n'utiliserons pas ce temps. Reste une culture helvétique en danger, par exemple une culture politique. Je me demande toutefois si la Suisse des dernières décennies fut vraiment un événement politique. N'a-t-elle pas plutôt été un événement économique ?

Les particularités helvétiques

Mais je suis toujours étonné de voir à quel point nous attachons peu d'importance à certaines particularités suisses. L'autonomie communale, par exemple, en est une qui m'est chère; la politique dans un cercle restreint, l'assemblée communale où les petites gens ont aussi leur chance. J'ai examiné jalousement le traité sous cet angle. Il ne met pas en danger l'autonomie communale. Le fondement de la politique suisse n'est pas touché.

Il y a une autre caractéristique rarement évoquée, celle de l'Etat administré. Nous nous sommes bien portés de cette absence de gouvernement. Nos conseillers fédéraux n'ont jamais été des gouvernants mais les représentants d'une administration. Cela nous a souvent fâchés. Mais ce n'était pas si mal. L'Etat administré et non gouverné pourrait être un exemple pour l'Europe. Ou bien est-ce déjà le cas sans qu'on ait pris le soin de demander notre avis ? L'Europe est-elle peut-être fédéraliste sans que nous ayons été consultés ?

Et puis il y a le cas particulier de la neutralité. Nous faisons toujours comme si c'était une invention helvétique. Or

c'est une trouvaille du congrès de Vienne, proposée à Metternich par Pictet de Rochemont, un homme d'affaires genevois, pour sauvegarder l'identité de la Suisse. On ne lui en a pas été reconnaissant et les livres d'histoire scolaires ne mentionnent pas son nom. A cette époque, la neutralité n'a pas du tout plu aux Suisses. Puis nous avons fait de bonnes expériences avec elle, avec ce cadeau de l'étranger, du Congrès de Vienne.

La Constitution fédérale de 1848 — la création de la Suisse moderne que nous fêtons si parcimonieusement — a été nécessaire parce que l'Europe n'était plus ce que les conservateurs s'imaginaient. Les pères de la Constitution — Heinrich Zschokke par exemple — n'étaient pas tous des Suisses selon notre définition actuelle. La Suisse dans laquelle nous vivons est également un produit de l'Europe.

Après 1945, à ce qu'il me semble, nous avons de plus en plus délaissé la politique pour nous enfermer dans le profit. L'introduction de l'AVS (1947) fut la dernière grande prestation politique de la Suisse. Nous n'avions plus besoin de la stimulation de l'Europe, de l'étranger. J'ai écrit en 1969 dans mon texte «La Suisse du Suisse» que je ne pouvais m'imaginer vivre dans vingt ans dans la même Suisse qu'aujourd'hui. Et en 1992 je vis toujours exactement dans la même Suisse. Cela m'effraie. Car ce qui ne peut changer meurt. Et je suis plus effrayé encore de connaître moi aussi la toute petite peur de devoir abandonner un peu cette Suisse éternellement semblable.

Vivre dans d'autres temps

Nous vivrons dans d'autres temps. Et ce changement ne dépendra pas simplement d'un oui ou d'un non à l'Europe. Mais j'aimerais y appartenir, j'aimerais assumer le risque d'y appartenir. Je me méfie de la non-culpabilité permanente de la Suisse. Dit crûment: nous devons devenir complices.

Reste encore une culture au sens restreint. En avons-nous une, en avons-nous une ? C'est la question. Je ne peux m'imaginer avec la meilleure volonté que dans un siècle on ne jodlera plus, on ne jouera plus de l'accordéon ni au hornuss, on ne luttera plus dans cette région. Car tout cela représente des cultures des régions helvétiques et non d'une nation suisse.

Je ne suis ni jodleur ni lutteur. Même si j'ai le sentiment d'avoir un tout petit quelque chose en commun avec cela.

Tranquille arrogance

Plus qu'un coup de théâtre, le second vote demandé par Gilbert Coutau est un échantillon des mœurs politiques libérales.

(y) Récemment, la *Tribune de Genève*, pressée de distribuer les bons et les mauvais points aux treize membres de la députation genevoise aux Chambres fédérales, désignait les deux gagnants après une année de législature: la nouvelle conseillère nationale socialiste Christiane Brunner, déjà très influente dans les questions de politique sociale notamment, et le libéral Gilbert Coutau qui, après douze ans au Conseil national,

a passé l'an dernier à la «petite Chambre», où il assure, avec une efficacité renforcée par sa position de sénateur, la défense des intérêts patronaux et, subsidiairement, genevois.

Sûr de lui-même et de sa mission, le conseiller aux Etats a l'arrogance tranquille de ceux qui ont les moyens, et peuvent supporter les effets de leur politique antisociale. Il vient d'en livrer une double démonstration. Conforté par le soutien populaire donné à certains allègements du droit de timbre, il annonçait, dès le soir de la votation, la suite de son programme fiscal: suppression de toute forme d'imposition des émissions et transactions de titres et papiers-valeurs, forte réduction de l'impôt anticipé, sans parler de l'abolition de l'impôt fédéral direct. Et le lendemain, lundi 28 septembre, il obtenait du Conseil des Etats qu'il revienne sur son vote du jeudi précédent, par lequel il s'était prononcé, à une courte majorité, en faveur du blocage pour deux ans des tarifs des médecins. Horrible contrainte pour une profession libérale, à laquelle le Conseil des Etats a promptement mis fin, avec un tout aussi mince écart de voix: 21 voix contre 17, au lieu de 17 contre 13, mais en sens inverse.

Le social à cinq sous

Ce retour en arrière n'est pas seulement l'effet de l'arrogance d'un seul député. Il marque aussi les rapports de force au Conseil des Etats, où les démocrates-chrétiens du ministre de la santé Flavio Cotti ne font plus la loi, sinon en l'absence de plusieurs radicaux et libéraux. Il reflète aussi les nouvelles mœurs et habitudes de travail de la Chambre des cantons, dont les horaires se sont alourdis, au point de ne plus finir la semaine dans le courant de la matinée du jeudi mais, comme pour la discussion de l'arrêté urgent sur les coûts de l'assurance maladie, en début d'après-midi, à l'heure où les parlementaires de milice vacquent déjà à de plus importantes occupations, professionnelles s'entend. Se fondant sur l'article 62 du règlement du Conseil des Etats, qui permet de revenir sur des articles ou des chapitres déterminés une fois la discussion close,

M. Coutau a donc obtenu un retour en arrière qui lui vaudra la reconnaissance des médecins, dans la mesure où cette nouvelle décision aura finalement pesé lourd dans la confection du compromis final, qui ne parle plus de gel généralisé des tarifs. On imagine en revanche sans peine ce qu'en pensent les caisses maladie et surtout les assurés, qui auront à s'acquitter désormais d'une taxe journalière en cas d'hospitalisation.

Heureusement que le groupe libéral a su se montrer plus «social» à l'égard des automobilistes que des malades: sans rire, le conseiller national vaudois Jean-Marc Narbel a soutenu que la hausse de 25 centimes sur le litre d'essence était insupportable pour les budgets familiaux, alors que, comme le faisait finement remarquer son collègue genevois Jean-Michel Gros, les dix francs par jour d'hôpital frappaient moins durement: la taxe journalière concerne «seulement» les patients hospitalisés, tandis que le prix de l'essence touche le grand peuple des automobilistes.

Il faut une sérieuse morgue pour faire le dur travail de parlementaire libéral. ■

J'appartiens plutôt à la région du complexe d'infériorité culturelle helvétique, la région entre Romanshorn et Bienne. Les frontières nationales ont-elles véritablement suscité ici une culture? Je ne le crois pas. Mais je crois qu'entre Romanshorn et Biel, entre Bienne et Genève il doit y avoir de la culture. Nous ne la reconnaissons pas parce que nous nous sommes toujours voués à la culture nationale et non à la culture des régions.

La culture est une affaire de régions et non de nations, même si — heureusement ou malheureusement — la culture a pu conduire à la naissance des nations. Oui, je me sens habitant de cette région et je pense rester ici et j'aime les scandales de cette région et les habitudes de cette région... Pour le dire de manière plus abstraite: l'identité de cette région, à laquelle appartiennent aussi le cervelas et les tripes et le vin — pas seulement le vin suisse mais aussi le Beaujolais et le Côtes du Rhône.

Je suis sûr que dans le cadre européen j'aurai toujours ma colère contre ces Suisses et je me réjouis que la Suisse, s'il elle veut exister dans l'Europe, soit contrainte de se trouver une identité, une culture des régions. Si elle ne parvient pas à trouver cette identité — comme les Français, les Italiens, les Norvégiens tout naturellement l'ont fait — alors c'est qu'elle n'en avait jamais eu. Et alors elle ne subira aucun dommage.

Mais je suis convaincu que nous en avons une. Et je me réjouis d'y appartenir.

Peter Bichsel

EN BREF

Les marcheurs qui ont traversé les Alpes de Vienne à Nice sous l'emblème TransALPedes ont rempli leur programme. Il ont accompli un périple de 1984 kilomètres qui a duré cent vingt-deux jours. Ils ont fait l'inventaire des problèmes alpins et recueilli une ample documentation photographique, vidéo et sonore.

L'exposition «Sonderfall ? La Suisse entre le Réduit national et l'Europe» patronnée par la Société de banque suisse est ouverte jusqu'au 15 novembre. L'épinglette vendue pour l'occasion montre un hérisson sur la croix fédérale.

Les dépenses culturelles des collectivités publiques suisses en 1989 ont été en moyenne de 205 francs par habitant. Le canton de Genève est en tête (506 francs) suivi, loin derrière, par Vaud (238) et Zurich (218). Uri (39 francs) et Appenzell Rhodes-intérieures (33 francs) viennent en queue du peloton.